



France Haras

Le GIP France-Haras a été un structure transitoire mise en oeuvre pour permettre le transfert des activités de reproduction équine menées par les Haras-nationaux vers les professionnels. Il a accompagné la reprise de ces activités et des centres de reproduction équine autrefois exploités par les Haras. Après presque 5 ans d'activités, la réforme ayant été menée à son terme, il a été décidé la dissolution du GIP France-Haras en début d'année 2016.

par Anne-Claire GRISON - | 08.07.2017 |



Niveau de technicité :



Histoire



Le Groupement d'Intérêt Public (GIP) France-Haras est né dans le cadre de la création de l'Institut français du cheval et de l'équitation, issu du regroupement des établissements Haras nationaux et Ecole Nationale d'Equitation, conformément aux évolutions de la politique de l'Etat dans le domaine du cheval.

France Haras a été constitué au 1er février 2011 pour porter les missions techniques de l'ex-établissement les Haras nationaux relevant du domaine concurrentiel. Comme l'imposent les textes constitutifs, le GIP France Haras avait été créé pour une durée déterminée, soit une période de cinq ans.

Structure

La gouvernance était exercée en partenariat entre les pouvoirs publics et les organisations socio-professionnelles. Elle se composait :

- D'un Conseil d'Administration constitué de 18 membres représentant les multiples secteurs de la filière équine : courses, sport, élevage : et les nombreuses races concernées chez les chevaux de sang, de trait, les poneys, les ânes et mulets.
- D'une Direction Générale.

En appui à cette gouvernance, la direction générale disposait des conseils des experts dans les domaines suivants : génétique, reproduction,... et de commissions spécialisées : génétique, réseaux et service, ...

Le siège social du GIP France-Haras était situé au Pin au Haras (61).

Missions et activités

Les centres techniques

Ces activités de France-Haras étaient héritées des missions concurrentielles portées auparavant par l'établissement « **les Haras nationaux** ».



France-Haras disposait ainsi d'un important réseau de centres techniques, au sein desquels le GIP proposait de nombreux services. Il s'agissait :

- D'actes d'identification, de toisage.
- D'appui technique à la reproduction : collecte, préparation de doses, congélation et conservation, etc pour la voie mâle ; mais aussi mise sous lumière, poulinage, insémination, etc pour la voie femelle.
- D'appui technique : sevrage, débouillage, préparation à la vente, etc.
- Du transport de semence grâce à son réseau.

Ces centres techniques ont été progressivement transférés sous portage professionnel, avec le soutien du GIP.

Le réseau labellisé France-Haras

A partir de la saison 2012, France Haras entame la mise en place d'un réseau de centres de reproduction labellisés "France-Haras". L'objectif était de promouvoir des centres de reproduction de référence, de les inciter en permanence à progresser dans leurs métiers et, progressivement, de développer des échanges internationaux sécurisés. L'adhésion à ce réseau est soumise à la satisfaction à un référentiel Qualité géré par France-Haras.

Adhérer au réseau permet aux centres de :

- Bénéficier de la génétique proposée et promue par France-Haras.
- Disposer du réseau de diffusion de semence de qualité contrôlée.
- Accéder à des services d'information, de formation et de conseils mutualisés.
- Partager ses résultats techniques, économiques, stratégiques avec les membres du réseau.
- Bénéficier de la promotion du réseau.
- Progresser plus rapidement grâce à une dynamique collective.

En savoir plus sur nos auteurs

- **Anne-Claire GRISON** IFCE

